

Un nouvel éco-organisme vient d'être agréé pour les déchets de bricolage et jardinage



EcoDDS est 1^{er} éco-organisme dédié aux déchets diffus spécifiques des ménages. Il a été agréé il y a quelques jours.

EcoDDS, l'éco-organisme dédié aux déchets diffus spécifiques des ménages a été agréé le 20 avril. Il devra organiser la collecte et le traitement des déchets, notamment ceux issus de la décoration, du bricolage ou du jardinage (peintures, vernis, solvants, résines, herbicides, engrais chimiques, etc), qui doivent démarrer en janvier 2014. Parmi ses 48 actionnaires, EcoDDS compte Auchan, Brico Dépôt, Bricorama, Carrefour, Castorama, Cora, Casino, Leroy Merlin, Les Mousquetaires, Mr Bricolage, Système U et Weldom. EcoDDS est présidé par Loïc Derrien, PDG de PPG AC France (fabrication de peintures) et dirigé par Pierre Charlemagne.

Morgan Leclerc